Accusé de réception en préfecture 033-253301402-20200302-39-2020-DE Date de télétransmission : 09/03/2020 Date de réception préfecture : 09/03/2020

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE COMITE SYNDICAL A BELIN BELIET (33)

# Séance du 02 mars 2020 Délibération n°39

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. LAGRAVE Renaud.

Étaient Présents: M. LAGRAVE Renaud portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, Mme LAMARQUE Gisèle portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, Mme NADAU Marie-Françoise portant pouvoir de M. DUDON Alain, M. THIERRY Nicolas, M. GILLÉ Hervé. Mme PIQUEMAL Sophie, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. BAUDY Serge portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, M. PEDEUBOY Jean-Louis, Mme CORMIER Claudine, M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, M. DUNOGUES Yves portant de Mme TAPIN Martine, M. GLEYZE Jean-Luc, M. ICHARD Vincent, M. PAIN Cédric portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, M. SORE Serge portant pouvoir de Monsieur SARTRE

Absents excusés (pouvoirs): Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves. Absents: M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VEILLARD Carole.

#### **MARCHES PUBLICS:**

## **AUTORISATION DE SIGNATURE** DE MARCHE PUBLIC « Location/maintenance de photocopieurs »

Le marché public pour la « location/maintenance de photocopieurs » arrivera à échéance le 30 septembre 2020. Ce marché avait pour objet la location, l'entretien et la maintenance sur 20 trimestres de trois photocopieurs couleur multifonction, pour la Maison du Parc à Belin-Béliet (33) et l'Écomusée de Marquèze à Sabres (40).

L'entretien et la maintenance comprennent la fourniture des consommables, des pièces détachées (avec récupération des pièces usagées), le déplacement d'un technicien et l'assistance téléphonique.

Les prix correspondants sont exprimés sous forme d'un coût annuel de location payable par trimestre.

Je vous propose de lancer une nouvelle consultation avec les caractéristiques suivantes :

- Objet : Location/maintenance de photocopieurs (Maison du Parc et Ecomusée)
- Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique
- Durée: 20 trimestres soit 5 ans
- Critères de sélection des offres avec leur pondération :
  - Prix: 50 %
  - Délai d'intervention: 30%
  - Performance du matériel: 20%
- Montant maximum HT: 40 000 €

Accusé de réception en préfecture 033-253301402-20200302-39-2020-DE Date de télétransmission : 09/03/2020

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Date de réception préfecture : 09/03/2020

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE **COMITE SYNDICAL** A BELIN BELIET (33)

Séance du 02 mars 2020 Délibération n°39

### Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- D'AUTORISER le Président à lancer une consultation dans les conditions définis ci-
- DE DONNER délégation au Président, dans la limite des crédits budgétaires dédiés, pour signer le marché avec l'entreprise qui aura été jugée la mieux-disante après analyse des offres.

D'AUTORISER le Président à signer tous les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit, à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.

> Renaud Président du Syndicat Mixte Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine